



BULLETIN INTÉRIEUR DE L'AMICALE DES DÉPORTÉS ET FAMILLES DE MAUTHAUSEN

31, Boulevard Saint-Germain, 75005 PARIS — Tél : 16 (1) 43 26 54 51 — C.C.P. Paris 5331-73 S

(Ce bulletin trimestriel est adressé gratuitement aux membres de l'Amicale)

Lorsque la mémoire disparaît,
nous sommes tous complices.
Elie WIESEL
(Prix Nobel de la Paix)

Les vœux du Président du Comité International de Mauthausen

Début décembre, notre ami Joseph Hammelmann, président du Comité International de Mauthausen, a adressé la lettre que voici à tous les membres de la Commission exécutive du C.I.M. ainsi qu'à toutes les Délégations de ce C.I.M.

Esch-sur-Alzette

Mes chers Amis,

En cette fin d'année, c'est avec toute mon affection que je vous adresse, au nom de tous mes amis du Comité International de Mauthausen et en mon nom personnel, nos vœux chaleureux et fraternels d'amitié, de confiance et surtout de bonne santé pour 1988.

A cette occasion, mes pensées émues vont à tous ceux qui nous ont quittés et bien sûr également à nos frères de captivité esseulés, malades ou invalides.

Jetant un regard en arrière, je ressens encore l'excellente chaleur des journées inoubliables que nous avons vécues à Prato, ville de la Paix. Sa Municipalité, notre ami Tibaldi et ses camarades de l'A.N.E.D. ont démontré que la fraternité et l'amitié subsistent et comptent davantage chez les anciens de Mauthausen.

Aujourd'hui plus que jamais, le serment prononcé le 16 mai 1945 reste d'actualité et chaque délégué de notre C.I.M. est conscient de sa mission pour vaincre la méfiance, l'intolérance, le chauvinisme et le racisme; pour vacciner aux jeunes générations le respect et la confiance envers les autres peuples et la conviction qu'ils ont tous le droit de vivre dans la liberté, l'égalité et la paix. Il nous appartient, ensemble, avec les jeunes, de contribuer à surmonter les obstacles permettant de créer un climat international nouveau et meilleur.

En agissant ainsi, nous aiderons, tant que le temps nous en est encore donné, à construire un monde de Paix, un monde plus juste, débarrassé de la misère, de la violence et de la peur, en somme le monde nouveau dont rêvaient Ceux qui sont morts à nos côtés.

C'est sur cette voie, sur ce chemin de la fidélité, de la confiance et de la compréhension que je vous invite à persévérer, tout en vous souhaitant un Joyeux Noël et une Bonne Année.

Je vous embrasse.

Jos HAMMELMANN.

1988

Ensemble nous allons entrer dans une nouvelle année.

Il nous faut, alors que nos rangs s'éclaircissent et que moins nombreuses sont nos voix pour témoigner, rester plus que jamais ensemble et être vigilants.

Çà et là, des voix s'élèvent, autour de nous, pour non seulement créer l'oubli mais aussi relativiser l'horreur des épreuves que nous avons connues.

Nous avons survécu.

Il est de notre devoir de dire la vérité sur l'univers concentrationnaire, pour que nos morts ne soient pas oubliés, mais aussi pour que nos jeunes, les hommes de demain, ne connaissent pas la violence planifiée et institutionnalisée.

Notre autre exigence est d'entourer de notre affection attentive nos camarades de chaîne vieillissant dans un monde indifférent et froid.

Il est plus nécessaire que jamais, en cette année 1988, de cultiver la générosité du cœur et de rester fidèle à l'esprit de fraternité.

Bonne et heureuse année, mes Chers Camarades.

Le Président :
Médecin Général
PETCHOT-BACQUE.

Jeudi 10 mars 1988

CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Une circulaire publiée au Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale n° 33, le 24 septembre 1987, organise le concours de 1988.

Les épreuves auront lieu le jeudi 10 mars 1988. Pourront concourir les élèves des établissements publics et privés sous contrat ainsi que ceux des établissements d'enseignement agricole et des établissements relevant du Ministère de la Défense.

Les mémoires collectifs peuvent déjà être préparés. Ils seront adressés aux inspecteurs d'Académie avant le 14 mars 1988.

Les deux thèmes choisis

Comme il est traditionnel, les jurys départementaux sont chargés de déterminer les sujets dans le respect des thèmes suivants :

- Pour les classes de première et de terminale.
Rédaction d'un devoir individuel en classe, durée, 3 h 30.
« Les difficultés et les dangers que durent affronter les Résistants de l'intérieur :
1) le recrutement;
2) l'action dans le secret et dans l'ombre;
3) les combats;
4) la répression menée contre les Résistants par les occupants et le régime de Vichy;
5) les arrestations et les tortures;
6) les emprisonnements;
7) les exécutions et la déportation ».
- Classes de troisième de collège, ensemble des classes de lycée professionnel.
Rédaction d'un devoir individuel en classe, durée, 2 h 30.
« La Résistance extérieure :
1) sa naissance, son organisation, son évolution. Le Général de Gaulle à Londres, puis à Alger;
2) les ralliements des divers territoires;
3) ces combats;
4) les débarquements en France;
5) ses relations avec la Résistance intérieure ».

Classes de troisième de collège et ensemble des classes de lycée professionnel.

Réalisation d'un mémoire collectif portant sur le thème énoncé ci-dessus pour la deuxième catégorie (la Résistance extérieure).

La composition des jurys

Rappelons que la composition du jury national demeure conforme à la liste publiée dans le même Bulletin Officiel le 25 septembre 1986. Les correspondants départementaux des associations représentées dans ce jury national sont « **tout particulièrement** » appelés à siéger dans ces jurys départementaux.

Citons de nouveau la liste :

- l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (A.N.A.C.R.);
- l'Association Nationale des Anciennes Déportées et Internées de la Résistance (A.N.A.D.I.R.);
- l'Association Nationale des Médailleurs de la Résistance (A.N.M.R.);

N'OUBLIONS PAS

Le 11 Novembre 1918, le clairon de l'Armistice annonça la fin d'une guerre qui coûta 12 millions de morts aux belligérants.

La France, pour sa part, déplorait :

- 1 400 000 Morts;
- 740 000 Invalides;
- 3 000 000 Blessés;
- des centaines de milliers de Veuves et d'Orphelins.

- la Confédération Nationale des Combattants Volontaires de la Résistance (C.N.C.V.R.);
- la Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes (F.N.D.I.R.P.);
- le Réseau du Souvenir;
- la Fédération Nationale des Déportés et Internés de la Résistance (F.N.D.I.R.);
- l'Union Nationale des Déportés Internés et Familles de Disparus (U.N.A.D.I.F.);
- l'Association des Français Libres.

Les pensions d'ascendants ou de conjoints d'invalides militaires ou de victimes civiles de guerre

Les diverses législations qui régissent en France les différents régimes de retraites (Sécurité Sociale, Mutuaité sociale agricole, Caisse des cadres, retraites complémentaires, etc.), prévoient après le décès du bénéficiaire de l'une ou plusieurs de ces pensions, un taux de reversion à la veuve (ou à la compagne sous certaines conditions) s'échelonnant entre 50 % et 62 % du montant de la pension perçue par le défunt, au jour de son décès.

En matière de pension militaire ou de victime civile de guerre, **la notion de reversion est totalement écartée.**

Ainsi, quel que soit le taux d'invalidité et le montant de la pension perçue, aucun pourcentage ne s'applique.

Le Code des pensions a fixé différents indices eux-mêmes soumis pour leur attribution à de nombreuses conditions, d'âge, de ressources, etc.

L'éventail des indices fixés par le Code des pensions.

ASCENDANTS :

- Pension au taux plein. Indice : 213 points.
- Pension demi-taux. Indice : 106,5 points.
- Pension taux spécial. Indice : 243.
- Pension 1/2 taux spécial. Indice : 121,5.

VEUVES :

- Pension de reversion (terme impropre). Indice : 309 points.
- Pension normale. Indice : 463,5 points.
- Pension majorée. Indice : 500 points.
- Taux spécial. Indice : 618 points.

(Pour ce dernier taux, il s'agit en réalité de l'indice 500 auquel s'ajoutent 118 points appelés supplément exceptionnel).

Afin d'obtenir le montant de chacune de ces pensions, il suffit de multiplier le nombre de points-indice par la valeur de ce même point. Cette valeur du point est revalorisée chaque année, en même temps que le traitement des fonctionnaires.

Depuis le 1^{er} mars 1987, la valeur du point est de 60,88 F.

Les différentes pensions s'élèvent depuis le 1^{er} mars 1987 à :

ASCENDANTS :

| | Année | Mois |
|----------------------------|-----------|----------|
| Indice 213 × 60,88..... | 12 967,44 | 1 080,62 |
| Indice 106,50 × 60,88..... | 6 483,72 | 540,31 |
| Indice 243 × 60,88..... | 14 793,84 | 1 232,82 |
| Indice 121,50 × 60,88..... | 7 396,92 | 616,41 |

VEUVES :

| | | |
|---------------------------|-----------|----------|
| Indice 309 × 60,88..... | 18 811,92 | 1 567,66 |
| Indice 463,5 × 60,88..... | 28 217,88 | 2 351,49 |
| Indice 500 × 60,88..... | 30 440,00 | 2 536,66 |
| Indice 618 × 60,88..... | 37 623,40 | 3 135,32 |

Pour les ayants-droit de pensionnés militaires, une légère majoration de ces différents montants de pensions intervient lorsque le défunt était titulaire d'un grade homologué.

TÉMOIGNAGES POUR L'HISTOIRE

Organisée par la Mission permanente aux commémorations et à l'information historique du Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants, une séance solennelle de témoignages s'est tenue le 8 novembre 1987 en la salle Médicis du Palais du Luxembourg.

La séance du matin, consacrée à la France Libre et présidée par le Chancelier de l'Ordre de la Libération, le Général d'armée Jean Simon, commença par un exposé de la situation internationale en 1942 par le doyen Guy Pedroncini, directeur de l'Institut d'histoire des conflits contemporains.

Jean Marin traita de la France Libre, le Général d'armée Jean Simon de la bataille de Bir-Hakeim, Philippe Raguenau des événements en A.F.N. jusqu'à la mort de Darlan, le capitaine de frégate (h) Pierre Chanliou du raid sur Dieppe, le vice-amiral d'escadre Georges Lasserre du sabordage de la flotte à Toulon et de l'évasion du « Casablanca », le général de corps aérien Roland Glavany de l'arrestation de Jean de Lattre et de l'attitude de l'Armée d'Armistice.

La séance de l'après-midi, présidée par Eugène Claudius-Petit, fut consacrée à la Résistance Intérieure et à ses ennemis. Après le rapport introductif de Jean-Marie d'Hoop, Claude Bourdet parla du « Noyautage des Administrations publiques », Pierre-Henri Teitgen du « Comité général d'Etudes », Fernand Grenier de la résistance communiste, Pierre-Serge Choumoff de la politique des otages et Georges Wellers de la politique anti-juive.

Chaque séance fut suivie de questions.

Les travaux furent conclus par le porte-parole de la France Libre, Maurice Schumann, et le Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, Georges Fontès, qui déclara, entre autres :

« Le devoir du Secrétaire d'Etat et de ses services, c'est d'aider à se réaliser ce besoin de communiquer et de faire connaître qu'ont tous ceux qui se sont battus dans quelque guerre que ce soit et sous quelque forme que ce soit. Telle est la raison pour laquelle, l'année dernière, ici-même, s'est tenu un colloque sur l'année 1941 (...) ».

« La vocation du secrétariat d'Etat n'est pas d'écrire une histoire qui éveillerait alors toutes les suspensions de devenir une vérité officielle et de varier selon les credos politiques. Il va de soi que nos initiatives dans ce domaine sont modestes. Je me félicite qu'elles soient relayées par les associations que je remercie publiquement de ce qu'elles font (...) ».

« Je serais indiscret si je parlais devant vous des motifs qui vous ont fait choisir de vous réunir ensemble aujourd'hui. Ce peut être, bien sûr, le souvenir de la belle aventure de l'irraison, lorsque vous aviez choisi le rêve du lendemain et une image transfigurée de la France contre la sordide réalité et la défiguration de Vichy. C'était aussi votre jeunesse (...) ».

« Il est sûr que nous devons faire en sorte que la jeunesse de ce pays, et je suis heureux qu'il y ait des jeunes dans cette salle, ne se désintéresse pas du passé que vous avez écrit et de l'avenir que vous avez forgé pour elle (...) ».

« La France Libre et la Résistance, ce ne sont pas seulement des faits d'armes, des actes de courage et d'héroïsme, mais c'est aussi, nous dirions aujourd'hui, un choix de société. C'est le refus du racisme, de la xénophobie. C'est la foi dans l'homme, dans son destin, et c'est aussi la foi dans la patrie et dans la France ».

Les actes de cette séance solennelle, comme ceux de la séance sur l'année 1941, seront publiés avec le concours de l'I.H.C.C.



Serge CHOUMOFF était présent

L'AMICALE ÉTAIT PRÉSENTE

- 4 octobre** : Paul LE CAER au congrès de l'Amicale de Ravensbrück, à Caen. E. Valley à la cérémonie de béatification à Rome de Marcel CALLO, mort à Mauthausen/Gusen.
 - 5 octobre** : Général PETCHOT BACQUE au transfert des cendres de René CASSIN au Panthéon.
 - 15 octobre** : cérémonie du souvenir, à Drancy.
 - 22 octobre** : cérémonie du souvenir des martyrs de Châteaubriant.
 - 25 octobre** : cérémonie de la flamme par l'Amicale des Juifs Résistants.
 - 30 octobre** : cérémonie de la Toussaint devant tous les monuments de déportés au Père Lachaise.
 - 2 novembre** : cérémonie et messe à St-Roch, organisées par ANFROM.
 - 8 novembre** : inauguration d'une plaque sur l'immeuble où a vécu notre camarade Gérard (Arthur), London.
 - 10-11 novembre** : aux différentes cérémonies célébrant l'armistice de 1914/1918.
 - 14 novembre** : cérémonie au Père Lachaise pour le 5^e anniversaire de la mort de Marcel PAUL. Inauguration à Orly du clos Marcel PAUL.
 - 15 novembre** : assemblée générale du Musée National de la Résistance à Ivry.
- A toutes les cérémonies, notre fidèle Porte-Drapeau, Paul ESCRIBANO, portait notre emblème.*

Sécurité Sociale ATTENTION !

Pensionnés bénéficiaires de l'article 115, si la Sécurité Sociale vous adresse une nouvelle carte qui porte la mention « Remboursement 100 % sauf pour les médicaments à 40 % », faites immédiatement une réclamation auprès de votre Caisse Sécurité Sociale, car votre situation de pensionné au titre du code des pensions militaires d'invalidité vous donne droit au **remboursement à 100 % pour tous les médicaments.**

Ceux du Loibl-Pass

Le dimanche 4 octobre, nos camarades du Loibl-Pass avaient leur repas annuel au Palais de la Mutualité. Ils se sont retrouvés au nombre de 83 très exactement. Dans cette assistance il y avait beaucoup de familles de disparus.

Parti à Rome pour les cérémonies de béatification de Marcel Callo, notre secrétaire général, Emile Valley, ne pouvait se retremper, comme il l'aime tant, dans cette chaude atmosphère de retrouvailles.

Madeleine, notre si dévouée secrétaire administrative, aidée par son mari, Albert, et la discrète mais efficace Jacqueline Dutems, qui nous consacre une grande partie de sa retraite, étaient là pour assumer les tâches d'intendance et concrétiser la représentation de l'Amicale tout entière.

Est-il besoin de souligner que l'ambiance fut affectueuse, souraient et détendue ?

Notre excellent ami Maurice Rioux, qui est l'un des vétérans, sinon le vétéran, du commando a pris la parole, avec beaucoup d'éloquence et de conviction, à la fin du repas.

Ayant évoqué les joies de la libération mais aussi le lancinant et si douloureux souvenir des camarades tombés dans « *la tourmente démentielle* » que nous avons connue, il ne pouvait manquer de mettre en garde nos amis contre « *le fait que les falsifications de l'histoire s'emploient à masquer les monstrueux crimes commis par les nazis dans les camps de concentration* ».

Puis, constatant que, « *jusqu'à maintenant, aucun homme politique n'avait osé reprendre à son compte les grossières affabulations de pseudo historiens qui nient l'évidence* », il dénonça « *l'animateur d'un groupe de députés racistes et fascistes* » dont le nom est sur toutes les lèvres et qui a osé prétendre que les chambres à gaz dans les bagnes hitlériens n'étaient « *qu'un point de détail* ».

Maurice Rioux constata, avec satisfaction, que toutes tendances confondues, les hommes politiques responsables ont vigoureusement protesté contre de telles allégations.

Soulignant que, plus que jamais, la vigilance s'impose à nous pour battre en brèche les campagnes xénophobes, racistes, antisémites, qui se propagent dans le pays, il fit valoir qu'il nous faut redoubler d'efforts pour informer les jeunes et, pendant qu'il en est temps encore, leur apporter notre témoignage vivant. Il constata que ces jeunes sont avides de savoir, ainsi qu'en témoigne l'intérêt qu'ils ont porté au procès Barbie.

Et il termina son intervention en souhaitant que se perpétue l'esprit de fraternité qui nous anime.

*
**

Notre camarade Albert Broust (matricule 26 730) n'avait pu venir à ce repas. Il a adressé à l'Amicale, le 22 octobre, la lettre que nous tenons ici à communiquer à nos amis :

Mes chers camarades,

C'est avec une très grande émotion que j'ai reçu la carte des anciens du Loibl-Pass qui me rappelle tant et tant de souvenirs, certains très douloureux, d'autres extraordinaires, car l'amitié était telle que les mauvais coups s'estompaient. Souvent, je me replonge dans l'album photos de la brigade Liberté et j'y retrouve, avec mes souvenirs encore vivants, Pasquier, Loulou, Garnier, Colin et beaucoup d'autres dont le nom, avec le temps, s'est effacé dans ma mémoire. Et c'est extraordinaire, aujourd'hui, de sentir cette amitié toujours aussi présente et fidèle.

Ici, en Vaucluse, il n'y a pas de gars du commando et peu de Mauthausen. Il m'est difficile de quitter mon logis, car il me faut trouver un gardiennage pour la maison. Aussi, je me déplace peu en dehors de la région. Je ferai malgré tout l'impossible pour venir, lors du prochain repas du commando.

Je suis toujours, avec l'intérêt, le bulletin de l'Amicale et suis content de son activité débordante. Je suis aussi très heureux de constater que les familles de nos amis disparus pourront reprendre le flambeau après notre propre départ.

A toi, mon vieux Mimile, j'adresse, en particulier, toute mon affectueuse amitié et mes remerciements pour tout ton dévouement à l'Amicale.

A tous, mon souvenir le plus fraternel et fidèle.

P.S. Ménerbes n'est pas loin d'Avignon et la porte est ouverte aux amis du Loibl-Pass et à ceux de Mauthausen.

Notre ami Paul LE CAER vous recommande
à **DEAUVILLE**

"HÉLIOS HÔTEL" ★★ NN

tenu par ses enfants J.-Cl. et J. ANFRY
B.P. 30 - 14800 DEAUVILLE - Tél. 31 88 28 26

44 chambres avec bain — Au cœur de la Ville
Piscine — Bar — A 200 mètres de la plage

Ouvert toute l'année

Deux importantes journées pour nos Camarades espagnols à Barcelone

A l'occasion du 25^e anniversaire de la création (dans la clandestinité) de l'Amicale des Anciens Déportés de Mauthausen à Barcelone, plusieurs cérémonies se sont déroulées.

Au cœur du parc de la Citadelle, le samedi 3 octobre, a eu lieu l'inauguration du monument érigé par la Municipalité de la ville, en hommage aux victimes du nazisme.

Avant le discours du Maire-Adjoint de Barcelone, Juan Mestres, président de l'Amicale des Déportés Espagnols de Mauthausen et des autres camps, a remercié les Autorités locales et régionales, puis il a évoqué, avec émotion, le lourd tribut payé par les Républicains Espagnols dans la lutte contre le fascisme, sur le sol de leur Patrie, sur le sol Français et dans les camps nazis.

Le dimanche 4 octobre, l'assemblée générale de l'Amicale de Mauthausen et des autres camps s'est déroulée devant plus de 200 adhérents et en présence de nombreuses Personnalités autour du Président de la généralité de Catalogne, venues témoigner de l'autorité morale dont jouit l'Amicale. L'aide apportée par l'Amicale française et Emile Valley, en particulier, a été soulignée à plusieurs reprises et très applaudie.

Après Alix Lhote, représentant la Fédération Internationale des Résistants, Raymond Hallery, au nom de l'Amicale de Mauthausen, a salué les participants et a rappelé la fraternité qui, aujourd'hui comme hier, unit les rescapés français et espagnols des camps hitlériens, animés, les uns et les autres, du souci de témoignage et d'assurer un avenir de paix aux jeunes générations.

Pour clôturer cette assemblée générale, une inoubliable soirée artistique s'est déroulée au Palais de la Musique, de Barcelone, en présence de plus de 2 000 personnes. De grandes vedettes catalanes, tels Luis Llach et Marina Rosell, y participaient. La présentation était faite par MMontserrat Roig, journaliste et écrivain catalan, auquel on doit le livre « Catalans als campos nazis ». Les 4 et 5 octobre 1987, deux belles journées qui illustrent la détermination de nos camarades Espagnols de ne pas laisser le champ libre aux falsificateurs de l'histoire.



GRAND VIN DE FRANCE

directement de la propriété

Châteauneuf-du-Pape, rouge et blanc
Côtes-du-Rhône rouge, rosé et blanc

JEAN COMTE DE LAUZE

7, avenue des Bosquets

84230 CHATEAUNEUF-DU-PAPE

Tarifs spéciaux aux lecteurs du Bulletin

Emile Valley à la cérémonie de béatification de Marcel CALLO



Le 5 octobre s'est déroulée, à la Basilique Saint-Pierre de Rome, une grande cérémonie en l'honneur de la béatification de Marcel Callo, ancien jociste mort au camp de Mauthausen.

Une quarantaine de cardinaux étaient présents (en raison du synode se déroulant au Vatican). Plus de 100 prêtres ou religieux étaient sur place, arrivés par trains spéciaux et par avions. Mille pèlerins étaient là, venus plus particulièrement de la région de Rennes.

A l'occasion d'un repas pris avec les pèlerins, notre secrétaire général Emile Valley a pris la parole en ces termes ;

« Chers amis,

Qu'il me soit permis, au nom de l'Amicale française des Déportés et Familles de Disparus du camp de Mauthausen, de vous féliciter et de vous remercier d'être venus nombreux assister à la béatification de Marcel Callo, et honorer ainsi la mémoire des 150 000 déportés morts de faim, de froid, de coups, fusillés, gazés dans la chambre à gaz, au camp de Mauthausen et dans ses commandos. Aujourd'hui, certains n'hésitent pas à nier l'existence de ces chambres à gaz, c'est une injure faite à nos morts. Au camp même de Mauthausen la chambre à gaz existe encore avec ses portes blindées. Vous pouvez aller les voir en visitant le camp. Notre Amicale organise chaque année des pèlerinages à Mauthausen et ses commandos.

J'ai l'honneur et le plaisir de vous annoncer que le Pape Jean-Paul II se rendra au camp de Mauthausen le 25 juin 1988.

A vous tous merci ».

René CASSIN au Panthéon

Le lundi 5 octobre, M. François Mitterrand, chef de l'Etat, a présidé la solennelle cérémonie de translation des restes de René Cassin au Panthéon.

L'un des premiers civils à avoir rejoint le Général de Gaulle à Londres (29 juin 1940), René Cassin fut, toute sa vie, un « patriote intransigeant », mais aussi un « fantassin des droits de l'homme » et un « champion de la paix » comme devait le souligner le Président de la République.

Rédacteur de la déclaration universelle des Droits de l'Homme de 1948, prix Nobel de la Paix et inlassable défenseur de la cause du monde, ancien combattant, il méritait amplement l'hommage ainsi rendu à sa mémoire. Mais, au-delà même de l'homme, c'est l'idéal, les grands principes qu'il incarnait qui sont honorés. Il était juste et exemplaire que ses restes demeurent à jamais dans le temple où reposent tant de ceux qui ont fait l'âme et la gloire de notre pays.

La cérémonie a eu lieu en présence de Mme Cassin, de MM. Poher et Chaban-Delmas, présidents des assemblées parlementaires ; de M. Chirac, premier ministres ; M. Badinter, président du Conseil constitutionnel. Quelques heures auparavant, au Conseil d'Etat, M. Chirac avait prononcé un éloge à la mémoire de René Cassin et, le dimanche précédant la cérémonie, aux Invalides, le monde ancien combattant avait rendu hommage au grand disparu, en présence de M. Giraud, ministre de la Défense.

Après le passage de notre pèlerinage en Tchécoslovaquie

Dans notre dernier bulletin, nous avons rendu compte des rencontres, avec les camarades déportés tchèques, qui ont émaillé le périple, en juillet dernier, du pèlerinage que notre Amicale organisait en Autriche et en Tchécoslovaquie.

Peter Planer qui fut, au soir du mercredi 22 juillet, le porte-parole de la quinzaine d'anciens déportés tchèques qui attendirent (d'ailleurs, à notre vif regret, beaucoup trop) le groupe des français à l'Hôtel Panorama de Prague, a écrit, dès le 7 août, une longue lettre à Emile Valley. En termes particulièrement chaleureux et en maniant notre langue avec une remarquable aisance, il y exprime « la joie intérieure profonde » ressentie par ses compatriotes qui retrouvaient, en la circonstance, des hommes qui leur sont proches, depuis si longtemps, et qui, comme eux, ont la volonté de « combattre ce qui est mauvais et de sa battre pour la Paix ».

Exprimant que ses camarades tchèques et lui-même « se souviendront très longtemps, la joie au cœur, de cette rencontre », Peter Planer joint à sa lettre la traduction d'un article paru dans le Journal du Comité central du S.P.B. (Hlos Revoluce) relatif à l'événement. Cet article fait écho à ce que nous avons nous-mêmes écrit à ce sujet.

Nous y notons toutefois qu'il est fait état que, sur 9 000 tchèques qui furent détenus à Mauthausen, seulement 780 sont rentrés et qu'il n'en reste plus qu'une centaine actuellement, dispersés dans les provinces tchèques.

Il est fait mention aussi qu'Emile Valley, à cette occasion, a fait valoir l'esprit de solidarité internationale de nos camarades tchèques qui, au camp ou dans les commandos, ont contribué à sauver la vie de résistants français.

Peter Planer demande à Emile Valley de dire à tous les membres du pèlerinage combien nos camarades tchèques ont été heureux de les voir. Puis, s'adressant plus spécialement à notre secrétaire général, il déclare « Reste comme tu es et cela encore de nombreuses années, toi le vieux combattant pour l'amitié entre les peuples, pour l'amitié entre les anciens de Mauthausen et leurs familles. Salut ! Je t'embrasse, je te serre les mains très fort. Transmets mes sincères amitiés à ton épouse et à tous les camarades ».

Nous rappelons que

LE REPAS FRATERNEL

des Anciens Déportés et Familles de Mauthausen (camp central), Gusen, Steyr, Linz, Wr Nuedorf, Passau, Wr Saurer, Schwechat, Mødling, tous les petits commandos et nos Amis du Block 32

**aura lieu le dimanche
24 janvier, à 12 h 30**

au Palais de la Mutualité

24, rue Saint-Victor, 75005 Paris

Le bulletin d'inscription pour ce repas a été publié dans notre numéro 231 (3^e trimestre, septembre 1987).

Les inscriptions sont à adresser à l'Amicale avant le 15 janvier, accompagnées du règlement de 140 F par personne.

**La veille, toujours au Palais de la Mutualité,
le samedi 23 janvier,
à partir de 17 heures**

NOTRE RENCONTRE DE L'AMITIÉ

Bulletin d'inscription également dans notre numéro 231. Participation : déporté, famille, Amis, 100 F; veuve de déporté et enfant de moins de 10 ans, 60 F.

Les jeunes toujours très présents à notre pèlerinage de la Toussaint

Sur 77 participants, il y avait, cette année, 28 jeunes à notre pèlerinage de la Toussaint. Les familles de nos Disparus comme, toujours, étaient bien représentées; on notait une nouvelle fois la présence de la si vaillante Mme Lecombe (97 ans) et de ses deux filles.

L'encadrement était assuré par notre secrétaire général, Emile Valley, nos camarades Maurice Rioux, l'abbé Jean Varnoux, Paul Le Caër, Jaroslav Kruzynski, René Mangin, André et Louise Cornu, Robert Chapelle, Jean Mansching, Roger Baraffe, Suzanne Mondaney, Marie Pitrou, Marcos Salvador, Joseph Gargam, Victor Breyse.

Jacques Henriot, pour raison d'ordre familial, avait dû s'abstenir de participer au dernier moment.

Vétéran du groupe, notre ami Maurice Rioux a pris la parole devant notre monument à Mauthausen. Ayant rappelé le sens et la conception de l'ensemble qui fut là-bas le premier à être érigé après la Libération, il assura les familles de notre soutien fraternel et de notre communion de pensée. Puis il souligna que la particularité du camp de Mauthausen fut d'être « peuplé de détenus considérés irrécupérables et qui ne devaient, par conséquent, plus jamais en sortir ».

Levant son regard sur les murs d'enceinte, il constatait que chaque pierre de la forteresse « porte les traces sanglantes de nos Camarades ».

Maurice Rioux évoqua ensuite la vie dans les blocs de quarantaine,

entreprise de déshumanisation précédant l'envoi dans les commandos de travail.

Et se tournant vers les jeunes, il déclara : « Afin qu'un tel holocauste ne se reproduise pas, il vous faut prendre conscience que de tels crimes ont été commis, que le monde peut, de nouveau, basculer. Les hommes sont facilement manipulables. Les jeunes ont à subir la prose des falsificateurs de l'histoire. Les nostalgiques du passé relèvent la tête, essayant de placer leur idéologie malsaine en profitant de la situation économique pour entraîner derrière eux ceux qui, rejetés de la production, peuvent être une proie assez facile, pour ces sinistres individus. Vous êtes l'avenir et l'avenir doit être considéré avec l'attention et la sérénité nécessaires, pour que l'homme puisse vivre et s'épanouir en toute liberté. Soyez vigilants et suivez les grands idéaux de la Résistance ».

* * *

En écho aux bonnes paroles de ce vieux militant qui n'a cessé et ne cesse encore d'œuvrer pour un humanisme sincère et résolu, les jeunes qui faisaient partie du voyage ont réellement réagi comme on l'espérait.

Ainsi, d'abord, devant notre Monument à Mauthausen, Jean Larive, lauréat du Concours de la Résistance, a suscité une vive émotion en donnant lecture du poème qu'il a composé, avec tant de talent, et que nous nous faisons ici un plaisir de reproduire, pour tous nos Amis.

Poème, présenté au Concours national de la Résistance 1987, par Jean LARIVE (19 ans) et lu, devant le Monument français, à Mauthausen, lors du pèlerinage de la Toussaint 1987.

LE PORTE-PAROLE

*L'assaut terminé la rivière franchie,
J'aime à me reposer les deux mains sous la nuque,
En me disant alors qu'il y a deux heures à peine
Je risquais le néant pour sauver ma patrie.
Mais il me faut dormir, dormir ou mieux rêver
Vainqueurs d'aujourd'hui, que serons-nous demain ?
Demain, c'est la nuit, demain c'est le glas,
Le bruit sourd des canons, et les cris de nos femmes,
Demain c'est l'enfer, le risque de mourir
Sans avoir salué en un dernier hommage
Le paradis, reconquis, de mon sol natal;
Demain c'est la peur de me faire descendre;
De toucher au silence, de coucher en la cendre;
De ne plus pouvoir compter sur le temps.*

*Mais le souvenir me tient et... dénonce mon repos;
Où se trouve mon frère allongé près de moi ?
Je revois la Milice, je réentends son cri,
Sous les grands haut-parleurs où vomissaient, tranquilles,
A l'abri des grenades mais non pas du mépris
Creysse et Henriot les deux anges d'acier,
Hermès du pouvoir aux ailes gammées,
Derrière leurs micros, ou dessous leurs affiches.*

*Voici venir les ennemis, les « Français » à leurs bottes,
Voici venir les chaînes qui tiennent mon pavé;
Voici partir mon frère par eux assassiné.*

*Ce matin j'ai reçu les dernières nouvelles :
« Max » est mort au poteau de la haine,
Sans bandeau ni remords, par amour pour la France.
Mais il reste avec nous, mais il est avec moi
La victoire est inscrite dans le haut de la page
Elle est là, éminente, entre les lignes noires,
Clandestines aussi. Et que vive « Combat » !
Et que vive « L'Huma », et que vive la France !*

*Ce matin encore, c'étaient ma mère et ces mots :
« Je suis fière de toi, mon petit », comme l'est aussi
Ce petit général qui nous parle de Londres;
Il a de belles phrases et je lui fais confiance.
Il parle d'une flamme qui ne doit pas s'éteindre,*

*Et j'ai cru reconnaître dans ce mot : « Résistance »,
La liberté de vivre qui, par toi, s'accomplit.
Je répondrai plus tard à ma tendre maman,
Que c'est son acte de résistance à elle
Qu'il est grand, qu'il est beau et qu'il peut nous sauver.*

*Mais il me faut partir, il me faut me lever;
Je n'ai plus guère le temps de pouvoir rêvasser;
Nos chants sont dans l'impasse, compromis par des murs.
Mais ils passent et s'envolent bien au-dessus des toits;
Je reste dans la rue à guetter le soldat.
Le pas lourd des patrouilles vérifiant nos écoutes.*

*Et si, à contre-cœur, on branche à la fenêtre
Radio-Paris pour tromper l'ennemi,
Sachez qu'en nos cuisines, toutes portes fermées,
La BBC anime nos raisons d'espérer;
Elle exhorte nos forces et nous pousse à dire « non »
Dire « non » à l'allemand tel est le premier pas.
Qui conduit notre marche vers une autre frontière;
Qui nous fait quitter l'ombre et trouver la lumière.*

*L'assaut terminé la rivière franchie,
J'aime à me reposer les deux oreilles tendues
Vers ce poste-radio me redonnant courage
Dénonçant comme un homme, une voix, un pays,
Les abus de Vichy, les horreurs des nazis.
Ce poste-radio capable du meilleur,
Lorsqu'il est au service de notre France Libre;
Coupable du pire, instrument maléfique
Aux ordres, dans ce cas, de l'oppression nazie.*

*Ce poste-radio et ces journaux épars
Dans lesquels sont gravées les couleurs de l'histoire
Qui m'aident à rompre la seule solitude
Qui me guette en ce lieu : celle du cœur.*

Rien ne m'oblige plus à penser, ni même à me souvenir... Mais j'y repense et veux m'en souvenir. Verlaine est aujourd'hui chargé d'un grand symbole; j'entends René Crevel s'écrier : « La poésie, c'est le chemin de la liberté ». Comme quoi, poésie et résistance sont étroitement liées.

Jean LARIVE (19 ans)



Le groupe à l'entrée de la forteresse

Et, depuis le retour, comme tous les ans, nos jeunes amis n'ont pas manqué de nous communiquer leurs impressions.

Pour évoquer ici ce pèlerinage de la Toussaint 1987, nous avons essentiellement choisi de leur donner la parole. Nous sommes sûrs que nos Camarades et nos Familles trouveront intérêt et réconfort à les lire :

Nathalie Combrexelle, d'Essay-lès-Nancy, nous a envoyé le 9 novembre, la lettre que voici :

Mesdames, Messieurs,

Je tiens à vous expliquer pourquoi je vous envoie la lettre ci-jointe adressée à Monsieur Le Pen.

Lorsque je suis rentrée à l'hôtel, après la visite du camp de Mauthausen, j'ai ressenti un besoin d'écrire ce que j'avais vu. Au fur et à mesure de mon récit, je me suis aperçue que je n'écrivais qu'à une seule personne. Quand je suis rentrée à Nancy, je me suis relue et j'ai pensé vouloir envoyer mon résumé concernant mes réactions, telles que je les avais écrites à l'hôtel.

Vous pouvez être sûrs, maintenant, que l'oubli n'existe plus dans mon vocabulaire.

Amitiés.

Et, bien sûr, nous ne pouvons mieux faire que de reproduire in-extenso, la lettre ouverte dans laquelle la jeune Nathalie a ainsi, spontanément, pris l'initiative d'interpeller Le Pen. Laissons-lui la parole :

Monsieur Le Pen,

je tiens avant tout à me présenter pour que vous puissiez mieux me cerner.

Je m'appelle Nathalie, j'ai 19 ans, et prépare un bac professionnel dans le bâtiment. Lorsque j'ai préparé mon BEP, j'ai eu la chance de participer au Concours sur la Résistance et la Déportation. Ayant été primée durant l'année scolaire 1985-86, je suis allée, avec l'Amicale de Mauthausen, en pèlerinage en Autriche.

Je pense que vous devinez maintenant pourquoi je vous écris.

Lorsque j'ai entendu vos propos concernant les chambres à gaz, j'ai presque eu honte d'être de la même patrie que vous. Nier que nos frères sont morts pour que nous puissions encore chanter la Marseillaise a arraché le cœur de plus d'un d'entre nous.

Lorsque j'étais sur le chemin de Mauthausen, je fermais les yeux pour essayer de mieux ressentir, comprendre la souffrance de tous ces hommes. Et, quand je me suis retrouvée devant la porte de cette « forteresse », un vent glacial m'accompagnait, comme pour me rappeler la mort de mes frères.

A chacun de mes pas sur les marches de l'enfer, je ressentais une douleur profonde, de la peur; à chacun de mes pas des images que j'avais vues auparavant me rappelaient combien tous ces hommes étaient devenus des « bêtes », sous tant de souffrances endurées.

Et, durant tout ce pèlerinage que j'ai effectué avec des jeunes de mon âge et d'anciens déportés, ce qui m'a le plus retournée « les tripes » concernait le « point de détail » dont vous avez parlé.

Croyez-moi, je suis allée voir ces chambres à gaz et, lorsque la porte s'est refermée derrière moi, j'ai entendu des cris de souffrance, j'ai vu tous ces hommes s'accrocher à la porte, sachant néanmoins que tout était fini.

La vie s'est peut-être arrêtée pour eux, mais je suis là, maintenant, pour voir, comprendre et surtout prouver à des hommes comme vous que tout ceci a bel et bien existé.

Oh ! oui, j'ai vraiment honte pour votre déclaration. Quand je me suis retrouvée devant les monuments aux morts et que la minute de silence régnait dans ce froid perpétuel, j'ai ressenti de la haine envers les nazis. Mais les anciens déportés m'ont appris combien il est plus dur de pardonner, sans pour autant oublier.

C'est pourquoi je m'efforce de crier pardon. Mais ce pardon ne concerne pas que les nazis, il vous concerne aussi. Et je peux vous assurer qu'il a du mal

à sortir de ma bouche, la haine étant plus forte. Car, lorsque vous dites que les chambres à gaz n'étaient qu'un point de détail, des milliers de familles affligées par la perte d'un être cher dans d'atroces conditions ne peuvent que vous haïr.

Vous me faites peur; peur car, à travers vos propos, je réalise combien tout ceci ne vous a pas bouleversé, choqué. N'avez-vous donc perdu aucune famille, aucun ami ?

Si c'est le cas, sachez que beaucoup ont perdu des leurs et souffrent toujours au fond de leur cœur.

Du haut de mes dix-neuf ans, je ne peux que vous dire : « Plus jamais, non plus jamais de Mauthausen; plus jamais ».

Je remercie l'Amicale de Mauthausen qui a éclairci beaucoup plus mon esprit et m'a fait comprendre que je suis sur notre terre pour que le souvenir ne soit pas englouti par l'oubli et pour faire régner la Paix.

Alors, je vous en prie, Monsieur Le Pen, n'entrez pas notre démarche qui est si dure à réaliser.

Clélia SCHECHER (14 ans), de Strasbourg, vous écrit :

Je viens de rentrer du pèlerinage à Mauthausen que m'a offert l'Amicale des Anciens Déportés de ce camp. Le séjour en Autriche m'a été très instructif. On ne peut pas vraiment s'imaginer l'horreur de la vie qu'ont endurée les déportés, la violence des nazis, leur cynisme, sans avoir vu les fours de Melk, de Gusen, la forteresse retranchée sur elle-même de Mauthausen, la carrière aux 186 marches... Les visites des restes de cette sombre période m'ont impressionnée et émue. Je pense que si quelqu'un avait éclaté en sanglots près de moi, dans la chambre des douches de Mauthausen, devant le monument français et dans d'autres lieux encore, je n'aurais pas pu résister aux larmes qui emplissaient déjà nos yeux.

Mais, grâce aux anciens déportés qui étaient du voyage, le pèlerinage s'est passé aussi dans la bonne humeur.

A présent, pour que le souvenir reste dans tous les cœurs, il me faut raconter ce que j'ai eu l'occasion de voir et d'entendre. Si on oublie tout ce qui s'est perpétré dans ces murs, une autre période, plus sombre encore que celle qu'ont marquée les nazis, se produira.

Armand MILLE (17 ans), prix de la Résistance des Pyrénées Orientales, s'exprime en ces termes.

Je tiens tout d'abord à remercier très sincèrement tous les déportés qui permettent aux jeunes d'effectuer ce voyage inoubliable qui demeurera, désormais, gravé dans nos mémoires.

Avant ce voyage, j'entendais parler des camps de concentration et n'y prêtai que peu d'importance, car je n'en avais jamais vu, je ne les imaginai même pas. Maintenant, après la visite du camp de Mauthausen, j'ai une vision (malheureusement pas tout à fait exacte) des conditions terribles dans lesquelles les déportés essayaient de survivre, grâce à leur moral, leur volonté, leur courage. Grâce aux divers témoignages saisissants des déportés que j'ai pu entendre, je me suis fait une idée plus concrète de la vie dans les camps, des atrocités effectuées par les nazis et, maintenant, je vais essayer moi-même de transmettre cette vérité malheureuse que certains nient.

Laure Depernet (17 ans), prix de la Résistance de l'Aisne, constate :

C'est en traversant le camp de Mauthausen, c'est en allant dans la chambre à gaz que l'on comprend vraiment ce qu'était ce que certain appelle follement « détail ». Comment ne pas être ému dans ce fameux escalier de 186 marches où tant de corps sont tombés sous les coups, la faim, le froid, la maladie, l'humiliation.

Heureusement que vous êtes là, vous et vos compagnons, pour que nous autres sachions toutes les horreurs qui se passèrent dans un si beau pays où trône, parmi les arbres dans la montagne, ce qu'on appelle camp d'extermination, camp dont on ne pouvait s'échapper.

Je fus très touchée par vos témoignages, votre dévouement, vos explications qui relatèrent, ce fut votre vie durant ces terribles années et qui vous firent

comprendre que cela ne devait plus jamais se reproduire. « Plus jamais ça ». C'est après coup que l'on se rend compte ce qu'est vraiment la solidarité, la souffrance et il n'appartient en effet qu'à ceux qui vécurent cet enfer de juger.

Nous sommes arrivés. On oublie presque pourquoi on est ici. L'Autriche a ce don, nous pourrions nous laisser faire, nous laisser transporter, mais qui peut lutter avec ce que nous allons voir, quelle magie peut nous faire oublier ce que ce pays cache en son sein ? Aucune ! Et c'est heureux. Alors comment font ceux qui, depuis 40 ans, viennent sur ces lieux où ils ont souffert, où leurs camarades sont morts ? Où puisent-ils leur force pour nous sourire, pour répondre à nos questions, quand eux-mêmes ont senti, ont vu, ont vécu l'horreur.

C'est une terrible leçon que nous avons reçue, de celles qui font mal, de celles qui font peur, de celles qui font honte, mais de celles qui sont bonnes et nécessaires, qui affranchissent l'homme. Cette leçon, nous aimerions la recevoir plus souvent pour ne pas oublier, pour ne pas refroidir.

Nous voudrions la partager, que d'autres puissent voir, pour ne pas être les seuls à connaître, à avoir vu, comme un péché qu'on ne peut garder, comme quelque chose que l'on a envie de crier. Cette leçon c'est celle de tous nos compagnons de voyage, anciens déportés qui, au travers même de leur vie, témoignent de ce qu'ils ont vécu, qui par leur comportement nous modèlent, nous bouleversent. Tous vont à l'encontre de l'homme du XX^e siècle, ils vivent à part parce qu'ils ont connu et vécu... Nous nous sommes conviés à vivre comme eux, c'est une chance qui nous est donnée, celle de suivre une nouvelle ligne de conduite. Alors j'abandonne mes préjugés, mon confort intellectuel, je me fais plus doux, j'arrondis mes angles, je deviens tolérant et j'accède enfin à un niveau de contentement et de bonheur qui m'était jusqu'alors refusé.

Quant à cette dame de 97 ans, qui pourra douter de ses larmes ou de ses sentiments, qui donc aura le cœur assez sec pour rester insensible ? Je ne l'ai pas eu, j'en suis fier, il y a des sensations qu'on ne peut expliquer, il y a des musiques qui vous parcourent l'échine d'un frisson.



Les jeunes au pied de l'escalier

Mais que se passera-t-il quand ceux qui ont vu ne pourront que citer ceux qui ont vécu, quand les photos s'obscurciront, que les mémoires et les esprits se fermeront ? On nous accusera alors d'avoir été manipulé, de ne s'occuper que de détails. Que pourrions-nous répondre, sinon que tous ces mots résonnent mal dans le tumulte des cris des déportés, qu'il est immonde de salir la mémoire des morts lorsque soi-même on n'a rien fait. Alors il faudra expliquer ce que fut notre visite des camps, nous aussi nous devons témoigner. C'est Albert Camus qui écrivait : « **Qui répondrait en ce monde à la terrible obstination du crime, si ce n'est l'obstination du témoignage** ». Aujourd'hui, après ce voyage, c'est ce vers quoi une partie de notre être doit tendre.

Ma visite à travers ce camp est un long chemin de croix, où chaque minute qui passe fait de moi un homme neuf. Devant les fours crématoires, devant les chambres à gaz, devant chaque lieu où des hommes ont souffert, nous voudrions détourner les yeux, trouver un valon accueillant, un arbre protecteur. Mais une force invisible nous rattaché à ce que nous voyons, notre esprit se trouve embué, nous avançons toujours un peu plus au fil des récits dans l'horreur et le sang.

Aujourd'hui, il n'y a plus l'odeur, les cadavres, les cris, les S.S. déchaînés, mais notre pensée travaille dans ce silence presque inhumain; nous avons un peu honte de fouler ces lieux, de poser notre regard sur ces multitudes de calvaires. Et pourtant, il le faut. Mais nos yeux, notre esprit ne s'y habituent pas. Il faut lutter.

Il faut lutter, et je ne le regrette pas, car déjà les ailes de l'aigle s'agitent, il veut prendre son envol. Cauchemar. Il semble de nouveau qu'un nuage s'avance dans le ciel, qu'importe sa couleur, qu'il soit rouge ou bien noir, c'est l'ombre et la pluie qu'il faut craindre. Car quelquefois l'homme se trompe, il s'est trompé et il se trompera encore. Nous qui avons eu la chance de voir, de comprendre, nous ne pouvons faillir, hésiter et tomber. Mais nous qui n'avons pas souffert, tout notre être se tourne vers ceux qui souffrent plus encore. Alors, pourrions-nous dire, après ce que nous avons vu, que ce qui se passe là-bas nous ne le savions pas.

« On ne tue jamais que le temps »
(un déporté)

Pèlerinage 1987, à Mauthausen :
Jean-Christophe DUVAL, 18 ans.

CUVÉE SPÉCIALE DE L'AMICALE DE MAUTHAUSEN



Appellation Côtes de Provence Contrôlée

A l'intention particulière de nos Camarades et Familles. Emmanuel PLAUCHUT (petit-fils de notre vice-président Michel Haq) vous offre ces conditions exceptionnelles, en vous référant de l'Amicale.

TARIFS 1987 PORT COMPRIS

Rouge - Rosé - Blanc

| | | | |
|---------------|-------|---------------|---------|
| 12 bouteilles | 305 F | 48 bouteilles | 975 F |
| 24 bouteilles | 535 F | 60 bouteilles | 1 195 F |
| 36 bouteilles | 755 F | | |



COUPON-REPONSE

Nom

Adresse

Ville

Code postal

bouteilles de rouge

bouteilles de rosé

bouteilles de blanc

A retourner, accompagné du règlement par chèque ou mandat à Emmanuel PLAUCHUT - Domaine de Grandpré 83390 PUGET-VILLE (tél. 94 48 32 16)

Avis important en matière d'allègements fiscaux

Les personnes âgées de plus de 70 ans **vivant seules**, ou de moins de 70 ans, titulaires de la carte d'invalidité (et qui vivent également seules), pourront déduire de leur revenu imposable, pour 1987, jusqu'à 10 000 F sur les rémunérations versées à la personne qu'elles emploient (employée de maison, aide ménagère, garde-malade).

D'autre part, depuis le 1^{er} avril, les personnes de plus de 70 ans, vivant seules ou en couple, mais indépendamment de leur famille, et qui emploient une aide à domicile, seront exonérées, jusqu'à 2 000 F par mois, du paiement des charges sociales. Bénéficient également de cette mesure les titulaires d'une majoration, pour tierce personne, s'ajoutant à leur retraite, de l'allocation compensatrice, d'une pension d'invalidité de 3^e catégorie ou du complément d'allocation d'éducation spéciale.

Se renseigner à ce sujet près de l'U.R.S.S.A.F. du domicile.

LA MÉMOIRE

Il est des sujets qui vous trottent un moment dans la tête et, tout à coup, s'imposent à vous parce qu'ils sont dans l'air du temps. Ainsi en est-il de la mémoire de ce mois d'octobre 1987.

* * *

Au cours de l'été, j'ai lu les souvenirs de Joseph Rouan : « Contes de Dachau ». Le titre de ce livre m'a d'abord étonné, presque scandalisé. Dachau n'avait rien du château de la belle au bois dormant et le Larousse n'écrit-il pas très précisément, à la rubrique « conte » : « récit assez court d'aventures imaginaires; récit auquel on ne croit pas; histoire ». Pourtant ce que raconte Rouan n'a rien d'imaginaire; il croit à son récit; c'est bien une histoire ou, à tout le moins, un témoignage pour l'histoire. Mais abrégeons ces remarques qui ne sont pas polémiques : un auteur peut donner à son œuvre le titre qu'il veut. Au-delà du titre, cette chronique de dix mois passés à Dachau est pleine d'intérêt et séduit par ses qualités. Les lecteurs y trouveront l'accent de la vérité, la clarté et la rigueur dans l'exposé des faits, l'émotion poignante devant le silence glacé de l'ami mourant du typhus.

Le véritable étonnement, plutôt admiratif, viendrait de ce que l'auteur a gardé bien longtemps « sous le coude » les notes qui lui permettent, en 1987, de retrouver si exactement le wagon de juillet 1944 avec la paille, la soif, le bruit et la poussière, les discussions sans fin, les crispations intolérables provoquées par un huis-clos sans échappatoire possible; de restituer la vie quotidienne d'un modeste « Schreiber » coopté à la « Politische Abteilung » pour un travail de bénédictin (reclasser les fiches des Häftlinge selon un alphabet phonétique trop savant pour les S.S.); de trouver le ton juste pour rendre compte des heures irréelles de contacts tragiques ou cocasses avec les S.S., de la tranquillité de tous les jours, grosse de la menace de l'élimination du témoin qui en sait trop; de décrire les communautés du camp central, les français en particulier, peu organisés mais polarisés autour de la personnalité d'Edmond Michelet, mourant et ressuscité... Ces « contes » ne s'apparentent-ils pas plutôt aux « simples contes des collines » où Kipling donnait à voir la vie des Anglo-Indiens à Simla, il y a cent ans. Écrit à froid, quarante ans après, ce petit livre nous fait bien vivre à Dachau.

Camp différent de ceux que nous avons connus à Mauthausen, à Melk, à Ebensee, moins rigide peut-être (1), mais tout aussi rude et meurtrier — le typhus aidant. Ces différences garantissent la mémoire de Rouan et la nôtre autant et plus que les analogies.

* * *

Et puis, en peu de jours, courant octobre, le téléscopage de la radio (un débat avec Louis Malle), du cinéma (le film « Au revoir les enfants ») et de la télévision où Bernard Pivot interviewait Pierre Vidal-Naquet.

* * *

D'abord le film.

« Armand, Lafarge et Bonnet sont morts à Auschwitz, le père Jean est mort au camp de Mauthausen ». La voix « Off » commente la dernière image du film : la porte du collège que les trois enfants et le religieux viennent de franchir pour la dernière fois.

Tout se terminera mal, on le sait depuis le début de la projection. Il fait gris, froid, sale dans les cours enneigées, dans le dortoir surpeuplé, dans les salles de cours anonymes. Les biscuits vitaminés, la carte du front russe, l'attente indéfinie du débarquement émergent à peine du train-train de la vie de la classe (de 3^e) où Quentin et Bonnet sont condisciples, comme on disait alors...

Quentin perce vite le secret de Bonnet, jeune juif accueilli dans ce collège catholique comme un « protestant »... Ils vivaient la même vie : potaches en pèlerine bleue marine et béret basque au long de la semaine, scouts le jeudi et le dimanche; la mère de Quentin les emmenaient au restaurant (à tickets) où les miliciens sont brutalement désavoués par les officiers allemands. Mais la peur s'installe et grandit, Bonnet avoue la sienne qui dure depuis longtemps. Le malheur survient bêtement, comme tous les malheurs, des petits trafics du garçon de cuisine. Seul sanctionné par le directeur, ce boîteux se venge pitoyablement — préfigurant Lacombe Lucien — en amenant la Gestapo et les feldgendarmes qui cherchent les juifs cachés. Les trois enfants sont facilement trouvés, ils partent avec le Père directeur...

Est-ce bien la vie d'un collègue en 1944; l'homélie du Père Jean a-t-elle réellement scandalisé un parent d'élève au point que celui-ci quitte l'Eglise avec fracas; les allemands ont-ils voulu impressionner l'élégante mère de Quentin; la cour du collège est-elle si étriquée; le dortoir avait-il les allures d'un oratoire encombré de lits trop rapprochés; Quentin a-t-il trouvé le trésor du jeu de piste ? peu importe. Les deux enfants per-

du dans la forêt ont eu peur et encore plus quand la patrouille allemande les a recueillis; les français ne savaient pas comment se comporter entre eux — attentistes, pétainistes, collaborateurs, auditeurs de Radio Londres, résistants peut-être — puisque toute conversation, tout contact pouvait provoquer suspicion, délation et la suite : le discours fielleux de l'homme de la gestapo, la vigilance glacée des feldgendarmes, le départ sans retour.

Par la magie du cinéma, tout cela nous le sentons, le recevons et ne l'oublierons pas.

* * *

Le débat, ensuite.

La sœur de « Bonnet », qui, elle, a survécu, témoigne en direct que son jeune frère avait bien été placé au collège d'Avon fin 1943, mais elle assure qu'il avait les yeux bleus et les cheveux plats. Louis Malle lui répond en direct : son souvenir, à lui qui était le Quentin du film, est que Bonnet était brun; il précise que, pour tourner le film, il a demandé que l'on trouve un garçon aux cheveux bouclés, « ressemblant à Kafka enfant... ».

Était-il bleu, était-il noir le regard de Bonnet quand il a croisé celui de Quentin au moment de franchir la porte du collège ? Peu importe. Toute l'affection des deux enfants, toute la fatalité qui les sépare à tout jamais, tout l'avenir d'horreur et de mort sont dans ce regard. Et cela la mémoire du spectateur ne l'oubliera pas.

* * *

« APOS », enfin.

La nouvelle émission de Pivot est un bref tête-à-tête où il est difficile de tricher. Pierre Vidal-Naquet ne bronche pas sous les questions insistantes, il précise très posément la position explicitée dans son livre : « On ne discute pas avec les faussaires ».

Ecrire l'histoire requiert libre examen des faits, précautions, méthode, honnêteté et on peut débattre de tous ces aspects. Par contre, chercher coûte que coûte à justifier des préjugés n'est pas matière à discussion. Ainsi est fondée son attitude envers ceux qu'il dénonce : « Les assassins de la mémoire ».

* * *

Parce que nous savons que le Père Jacques de Jésus, directeur du collège des Carmes d'Avon, est mort parmi nous, ceux de Mauthausen, nous savons de la même certitude que Kifferstein et ses deux camarades sont morts à Auschwitz. Notre mémoire ne sera jamais en défaut.

Pierre SAINT-MACARY,
le 26 octobre 1987.

Né en 1900, Jean BUNEL, prêtre en 1925, prend l'habit religieux dans l'ordre des Carmes en 1931, sous le nom de frère Jacques de Jésus.

Mobilisé en 1939, fait prisonnier, libéré en novembre 1940, il reprend la direction du collège d'Avon.

Arrêté le 15 janvier 1944, il est interné à la prison de Fontainebleau, puis à Compiègne jusqu'à fin mars 1944.

Déporté le 28 mars 1944 à Sarrebruck (camp de Neue Brème), puis à Mauthausen le 22 avril 1944 (matricule 62.058), il est affecté, le 18 mai 1944, à Gusen I. Il y reste jusqu'au 28 avril 45 où les francophones sont rappelés au camp central en vue d'un rapatriement par la Croix-Rouge.

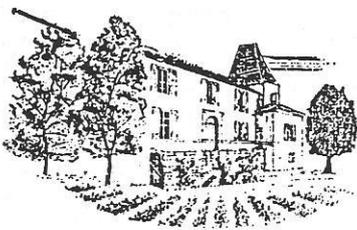
Un seul convoi ayant été acheminé vers la Suisse, il est à Mauthausen à la libération du camp (5 mai 45), il est un des représentants français (avec Emile Valley) au Comité International.

Le jeudi 10 mai, malade, il est évacué sur Linz, puis, le 20 mai, hospitalisé à l'hôpital des sœurs de Sainte-Elisabeth, à Linz, près du couvent des Carmes, où il meurt le 2 juin 1945 dans la soirée.

(1) En particulier parce que les colis de la Croix-Rouge, destinés à tous les camps de concentration, ont été acheminés sur Dachau mais jamais redistribués vers les autres camps.

N'HÉSITEZ PAS

à aller voir le film de Louis MALLE :
« AU REVOIR LES ENFANTS »
qui a trait à la vie du Père JACQUES,
ancien du camp de Mauthausen/Gusen



VIN DE BORDEAUX

Château Maison Noble

ROGER et YVONNE PUPOVAC

PROPRIÉTAIRES-RÉCOLTANTS

Les meilleurs moments de la vie, et il y en a heureusement encore, méritent d'être célébrés avec une bonne bouteille de vin, surtout lorsqu'il s'agit de bons petits bordeaux garantis AOC et mis en bouteilles au château comme ceux que le soussigné (ancien de Linz 3, matricule 60 472) est heureux et fier de vous proposer aux conditions ci-après :

Prix T.T.C. départ chais Maison Noble plus transport.

Bordeaux rouge 1985 : le carton 12 bouteilles 75 cl - 288 F.

Bordeaux blanc sec - AOC entre deux mers : le carton 12 bouteilles 75 cl - 240 F.

Expédition franco de port au prix ci-dessus possible à partir de 12 cartons, d'où avantage de grouper les commandes.

PUPOVAC Roger

Saint-Martin-du-Puy

33540 SAUVETERRE-DE-GUYENNE

Tél. 56 71 86 53

Dans notre courrier

Le 5 septembre, Mme Yvonne Laurent, d'Anthony, sœur de Louis-Jean Bourronnet (Dachau-Mauthausen, matricule 97736), mort à Gusen, a écrit en ces termes émouvants à Emile Valley.

Cher Ami,

Ami, vous l'étiez devenu pour toutes ces vieilles mamans qui, sans qu'elles aient encore compris pourquoi, avaient vu leur fils de 20 ans sauvagement exterminé.

C'est une d'elles, ma mère, Jenny Bourronnet, qui vient de nous quitter à l'âge de 86 ans, subitement.

Dans ses papiers, à une place privilégiée, sa carte de Mauthausen avec, année par année, vos phrases reconfortantes qui lui faisaient tellement plaisir.

Malgré ses malheurs, elle aimait la vie. Elle n'avait cependant jamais eu la force d'aller jusqu'à Gusen. Je voudrais que, cette année, quelques fleurs supplémentaires célèbrent son départ. Si je pouvais croire qu'elle est allée retrouver son fils, c'est une fête que j'aurais faite, mais hélas !

Mes amitiés et ma fidélité ne sortiront que renforcées de cette nouvelle épreuve.

A l'attention des familles des « Morts pour la France »

Il existe un insigne spécial marquant la reconnaissance de la Nation aux mères, pères, veuves et veufs des « Morts pour la France ».

Ont droit au port de cet insigne les mères, les pères, les veuves et les veufs, dont le livret de famille porte à la suite du décès de leur enfant, de leur épouse ou de leur époux, la mention « Mort pour la France ».

Cet insigne est solennellement remis le jour de la fête des mères aux ayants-droit qui en ont fait préalablement la demande à la mairie de leur commune.

En cas de difficulté, l'imprimé adéquat est à demander à la Direction départementale de l'Office des A.C.V.G. dont dépend la commune concernée.

Chaque Mairie tient un registre des bénéficiaires de cette distinction.

Cet insigne représente la flamme du souvenir s'élevant sur une carte de France encadrée d'une palme et d'une branche d'olivier.

Pensez à régler vos cotisations 1988

Déportés : 50 F

Familles : 10 F

Attention, certains médicaments ne sont plus remboursés

Les médicaments sont classés avec vignettes (blanches ou bleues) et sans vignette.

Les médicaments sans vignette n'ont jamais été remboursés.

Des arrêtés, pris par les Ministères des Affaires sociales, de l'Emploi, la Santé et la Sécurité Sociale, ont eu pour effet de faire passer, dans la catégorie des médicaments non remboursés, nombre de ceux qui, jusqu'alors, étaient agréés et remboursés.

Ainsi, un arrêté du 24 juin 1987 (J.O. du 14 juillet) a procédé à 170 radiations. Un autre de même date a procédé à la radiation de 96 spécialités pharmaceutiques à l'usage des collectivités et services publics. Et, selon des listes alphabétiques qui vont de A à Z, des arrêtés successifs ont allongé la liste des médicaments désormais sans vignette.

En tout, cela intéresse plusieurs centaines de spécialités dont l'usage restera à la charge totale des utilisateurs (y compris les pensionnés bénéficiaires de l'article 115).

Il fallait lire attentivement le Journal Officiel, en pleine période des vacances, pour découvrir ces textes passant généralement inaperçus et dont personne ne parle.

Evidemment, nous ne pouvons que dénoncer de telles pratiques qui constituent de sérieuses atteintes à des droits que l'on croyait définitivement acquis en matière de santé.

En cas de décès :

L'Amicale vous informe que

L'ORGANISATION FUNÉRAIRE

de la Fédération mutualiste (à deux pas de l'Amicale)

13, rue de Poissy - 75005 Paris
Tél. 43 29 07 50

est un organisme mutualiste qui se chargera de tous vos problèmes dans les meilleures conditions

•
Convois et transports funèbres
Soins de conservation des corps
Achats de concessions
Contrats d'obsèques par avance

En cas de décès dans votre famille, mettez-vous immédiatement en rapport avec notre Service qui se chargera de l'organisation des obsèques.

Ses bureaux sont ouverts :

Du lundi au samedi, de 8 h 30 à 17 h
Les jours fériés légaux, de 8 h 30 à 12 h
Fermés le dimanche

ou

127, rue Didot - 75014 Paris
Tél. 45 40 84 28 - 45 39 67 54

•
Communes desservies
Paris et la Région Parisienne

•
Lorsqu'il s'agit d'un déporté, nous recommandons à la famille de demander que le drap tricolore soit placé sur le cercueil

A propos de la proportionnalité des pensions

La loi du 31 mars 1919 établissait une exacte proportionnalité des pensions. C'est ainsi qu'une pension de 10 % correspondait au 1/10^e d'une pension à 100 %.

Depuis longtemps, cette règle n'est plus respectée et c'est en vain que les Associations d'Anciens Combattants (celles des Déportés notamment) n'ont cessé de réclamer le rétablissement de cette proportionnalité.

Le secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants a annoncé qu'il serait fait droit à cette revendication en 1988. De fait, un effort est prévu en ce sens au budget, mais il ne s'agit pas d'un retour aux dispositions de la loi de 1919. En effet, seules les pensions de 10 à 80 % sont concernées et cela selon des pourcentages variables qui restent en contradiction flagrante avec la notion de la vraie proportionnalité.

C'est peut-être un premier échelon vers la satisfaction de notre revendication à cet égard, mais rien ne le garantit ! ...

Si vous souhaitez faire l'achat de TRÈS BONS VINS DE FRANCE rouge et rosé

adressez-vous au petit-fils de notre vice-président Michel Hacq :

PLAUCHUT Emmanuel

Domaine de Grandpré, 83390 PUGET-VILLE

Tél. 94 48 32 16

Comité International de Mauthausen

Réunion de la Commission exécutive



Cette réunion a eu lieu, le 24 septembre dernier, à Prato, importante ville industrielle proche de Florence. Elle faisait suite à l'invitation de nos Camarades italiens, anciens de Mauthausen.

Au début de la matinée, il fut procédé à l'inauguration d'un musée de la déportation (Mauthausen-Ebensee), dans une usine textile désaffectée du centre ville, celle où, en 1944, plus de 300 ouvriers furent déportés sur Mauthausen; il en revint quelques dizaines. La séance inaugurale s'est tenue ensuite dans la grande salle du palais municipal. Les deux cérémonies, placées sous la présidence du Maire, étaient ouvertes au public, principalement aux jeunes; elle se sont déroulées en présence des Autorités civiles et religieuses, dont celle de l'Evêque représentant la curie épiscopale.

Une séance de travail a eu lieu, l'après-midi, avec les seuls membres de la Commission exécutive et leurs invités. Elle a fixé le programme des cérémonies anniversaires qui se tiendront, au mois de mai 1988, à Mauthausen, et a pris note d'une information concernant la visite du Pape à l'intérieur du camp. Cette visite se fera plus tard, pendant le mois de juin, en-dehors de toute autre participation. Prévue pour une durée de 25 minutes, elle sera marquée par deux instants de recueillement et de prière du Saint-Père : l'un dans la chapelle de l'ancienne Wascherei et l'autre devant le monument de l'Appelplatz. La cérémonie religieuse, liée au passage du pape, se tiendra à Enns.

Au terme de ses travaux, la Commission a décidé, à partir du 50^e anniversaire du camp, de confier l'organisation des cérémonies à un comité de jeunes. Elle a fixé la date de la prochaine assemblée générale du C.I. au mois d'octobre 1988; répondant à l'invitation de nos amis polonais, cette assemblée se tiendra à Varsovie. Une résolution a été adoptée sur le problème de la paix et du désarmement.

Tout au long de leur séjour, les membres de la Commission exécutive ont été invités à différentes visites et cérémonies. Le point culminant de ce programme fut atteint, le dimanche 27 septembre, par la proclamation solennelle du jumelage entre la ville de Prato et celle d'Ebensee. Cet événement qui fixe, de part et d'autre, la réalité historique de la déportation, a été célébré successivement à l'Eglise, avec les prêtres des deux paroisses, et au palais Municipal où l'acte a été signé, en grande pompe, par les deux Maires.

Ces journées et initiatives, consacrées sous différentes formes à la cause de la Résistance et de la Déportation, étaient placées sous le patronage de la ville de Prato. Il s'y est ajouté l'accueil chaleureux de nos Camarades italiens anciens déportés et de leur représentant, Italo Tibaldi, qui laisse à chacun le souvenir de grands moments d'amitié.

Jean LAFFITTE.,
Ebensee.

OFFREZ DONC UN CHAMPAGNE BRUT
en le commandant directement à la propriété
CHAMPAGNE Gaston CHIQUET

Récoltant - Premiers crus

Famille de Mauthausen

890-912, avenue du Général-Leclerc

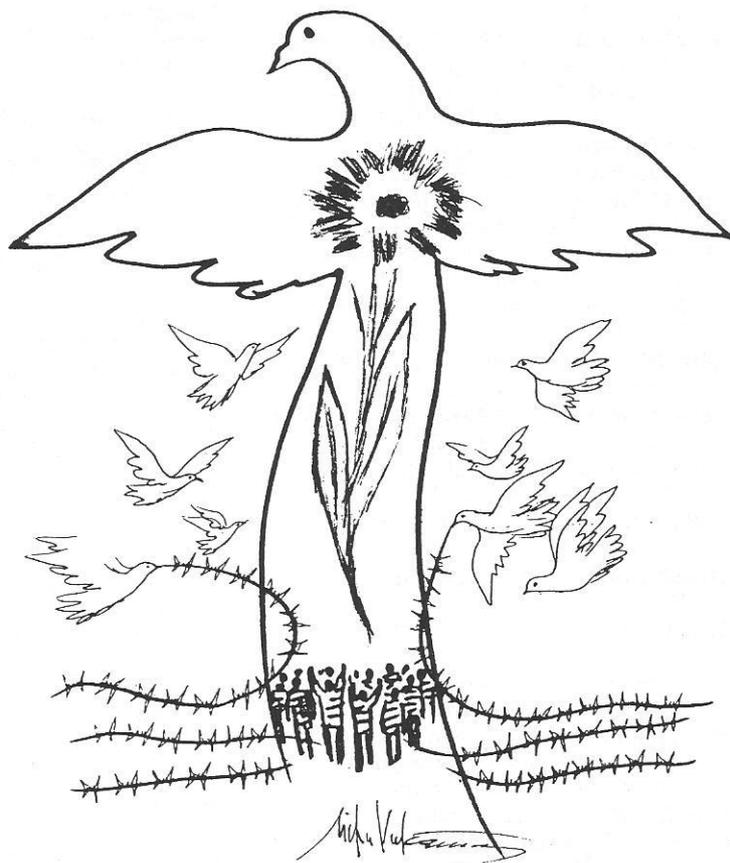
51318 DIZY-PRÈS-EPERNAY (Marne)

Expédition franco à partir de 18 bouteilles (se référer à l'Amicale)

Témoignages pour l'Histoire

*Fac-similé de l'affiche éditée
à l'occasion du jumelage Prato-Ebensee*

GEMELLAGGIO PRATO-EBENSEE - 27 SEPTEMBRE 1987



-Beati gli operatori di pace perchè saranno chiamati figli di Dio-

FERMETURE
du Bureau de l'Amicale

**du 26 décembre 1987
au 3 janvier 1988**

RECHERCHES :

- La fille de notre camarade PETER Ernest Gabriel, ancien de Mauthausen/Loibl-Pass, matricule 28.419, décédé en 1970, recherche des camarades l'ayant connu.
- Claude Maillet, 40, rue R.-Garros, 28300 Mainvilliers, recherche des camarades ayant connu son oncle MAILLET André (dit Polyte), né en 1922 à Jardres, profession électricien, arrêté à Blois, déporté à Mauthausen, matricule 62.736, mort à Gusen le 6 avril 45.
- René Godart, 9, rue Emile-Zola, 09000 Foix, recherche des déportées, anciennes de Ravensbrück/Mauthausen, ayant connu sa sœur Jeanne GODART, née en 1918, matricule 1.754, à Mauthausen, décédée le 5 avril 45 au camp.
- Qui aurait connu l'Abbé LAVALLART Emile, arrêté dans la Somme à Bouchoir, déporté à Oranienburg/Sachsenhausen, puis à Mauthausen le 12 février 1945, matricule 134.473, décédé au camp le 13 avril 45. Ecrire à l'Amicale qui transmettra.

LA VIE DE L'AMICALE

DÉCÈS

De nos camarades :

- BATBY Guy-André**, Wiener-Neustadt/Ebensee, 26.271.
- AIXEMENO-GONZALES Manuel** (Allier), Mauthausen, 67.193.
- CARMEN DE PABLO José** (Hte-Garonne), Mauthausen, 2.968 et Dachau.
- CAMBOURNAC Maurice** (Paris), Compiègne, Mauthausen, Loibl-Pass, 26.206.
- CHARDON Henri** (Loiret), Compiègne, Mauthausen, Melk/Ebensee, 62.128.
- CLEMENT Jean** (Autun), Compiègne, Mauthausen, 27.906.
- DAURA Antoine** (Isère), Mauthausen, Steyr, 3.174.
- GERARD Marcel** (Moselle), Mauthausen/Melk, 98.112.
- HENRY Georges (dit Zozo)** (Puy-l'Evêque), Mauthausen, Melk, 62.537.
- HERNAN-GUZMAN Cristobal** (Montflanquin), Dachau, Melk, 98.231.
- LOPEZ-CANDIDO** (Champigny), Mauthausen, 6.634.
- LOPEZ-DIAZ** (Vitry), Mauthausen, Steyr, 4.695.
- MAGUIRE Paul** (Nord), Mauthausen/Melk, 62.732.
- MENU Edmond** (Ain), Montluc, Mauthausen, Mel/Ebensee, 60.281.
- RÜSTL Karl** (Autriche), anc. de Dachau qui venait toujours nous saluer lors du passage de nos pèlerinages à Graz.
- SCHWARTZ Hermann** (Villeneuve-sur-Lot), Blois, Compiègne, Mauthausen, Passau II, 60.604.
- TURZINSKI Zygmunt** (Manosque), Auschwitz, Mauthausen, 119.385.

De nos familles :

- Mme BOURROUNET Jenny**, mère de Louis-Jean, Dachau, Mauthausen, 97.736, mort au camp.
- Mme GAILLARD Marthe** (Lyon), anc. de Ravensbrück, mère de Jean Baussaint, 59.539, mort au camp de Gusen.
- Mme LIMOGES Solange** (Kremlin), veuve de Gilbert, Auschwitz, Mauthausen, Florisdorf, 28.275, mort en 1981.
- Mme NECTOUX Jeanne** (Paris 13^e), veuve de François, Mauthausen, 50.267, mort au camp.
- Mme RENOUVIN Mireille** (Haute-Saône), veuve de Jacques, 35.217, mort au camp.
- Mme VALETTE** (Loiret), veuve de Marc, Compiègne, Mauthausen, 63.261, mort au camp.

Dans la famille de nos camarades :

- La belle-mère** de Félix BODENAN (Fougères), Loibl-Pass, 59.599.
- L'épouse** de René CHAUSSIN (Paray-le-Monial), Melk/Ebensee, 62.142.
- L'épouse** de Michel DEREGNAUCOURT (Nord), Loibl-Pass, 60.732.
- La belle-mère** de René ROY (Ain), Wiener-Neudorf, 60.532.
- Le fils** de Hean TEHET (Garches), Sachsenhausen, Mauthausen, 132.161.

Nous avons également appris le décès du Colonel Charles ARNOULD, président de l'Amicale de Dachau, et de Jean MARTIN-CHAUFFIER, anc. de Neuengamme, membre d'honneur de la F.N.D.I.R.P.

A toutes nos familles, à tous nos camarades, à tous nos amis, nous présentons nos condoléances attristées et les assurons de notre profonde sympathie.

NAISSANCES

- Etienne**, petit-fils de Marie-Elisa COHEN (Paris), Ravensbrück, Mauthausen, 2.125.
- Frédéric**, petit-fils de Juan GIL (Paris), Mauthausen, 5.529.
- Julien**, petit-fils de Jean VILLETTE (Pithiviers), Loibl-Pass, 28.656.
- Katia**, 14^e petit-enfant d'Yves BLOUIN (Bègles), Loibl-Pass, 27.803.
- Kevin-Alexandre**, arrière-petit-fils de Marie PAYSSE, Ravensbrück, Mauthausen, 1.653.
- Leïla**, petite-fille de Michel SIMON (Orne), W. Neustadt, Redl-Zipf, Ebensee, 28.542.
- Lucy**, petite-fille de Baltazar PICHER (Var), Stalag X, Mauthausen, 5.137.
- Willy**, petit-fils d'Albert ANAF, Mekl/Ebensee, 97.551.

Nos vœux de bonne santé à tous les bébés, nos félicitations aux parents et grands-parents.

DÉCORATIONS

Chevalier de la Légion d'Honneur

- ROGER Jean** (Essonne), Compiègne, Mauthausen, Rüstung, 26.264.
- MOREL Yves**, secrétaire général de la F.N.D.I.R.P.
- TIBALDI Italo** (Italie), Mauthausen, Ebensee, 42.307, secrétaire adjoint du Comité International Mauthausen, l'insigne de Commandatore dans l'ordre du Mérite de la République d'Italienne.

A tous nos camarades, nos sincères félicitations pour leur distinction.

L'Amicale est à votre disposition pour vous fournir différents ouvrages :

LA DÉPORTATION LA PENDAISON LE TUNNEL MAUTHAUSEN... DES PIERRES QUI PARLENT

des brochures sur les principaux commandos (Ebensee, Melk, Schlier, Loibl-Pass, Hinterberg bei Peggau, etc...)

Et quelques livres écrits par des Camarades.

Passer voir à notre siège, 31, boulevard St-Germain - Paris.

SOUSCRIPTION

(du 23 avril au 6 septembre)

Malgré le calme de cette période largement consacrée au tourisme, nous avons eu le plaisir d'enregistrer, entre le 23 avril et le 6 septembre, les souscriptions suivantes.

Merci à tous nos camarades, familles et amis.

DÉPORTÉS :

50 F. — Mmes L. Boulay, F. Galicier, MM. A. Carpio, G. Lethielleux, Th. Obère, A. Pérez, M. Quilent.

100 F. — G. Bombardier, B. Carrier, J. Caro, L. Deble, P. Farrero, G. L'Hermite, M. Osorio-Ruiz, J. Sanchez-Lopez, E. Stoll, R. Vignaud, J. Voute.

150 F. — J. Cespedes, H. Niogret, D. Picard, M. Roméro, J. Schuss, R., Pinault (170), R. Hallery (150).

200 F. — J. Cid, M. Binsztok, A. Navajas, F. Richard, G. Rouet, M. San-Martin, V. Vostrikoff, F. Bodenan (220), Y. De la Barre de Nanteuil (250).

300 F. — A. Blin, H. Meunier, R. Rudloff (320), S. Ginesta (350).

400 F. — F. Albertini, J. Carrera, M. Rioux, J. Dominguez-Rodriguez (450).

500 F. — H. Jourdain, R. Robinet, Ph. Vangi.

Et +. — R. Zarb (900), P. Collette (1 000), R. Gouffault (1 000). Anonymes (SM) 5 200 et (MB) 5 200.

Serra Hortensio (30), T. Perlinski (50), Mme L. Boulay (50), J. Briquet (80), Cl. Teufel (100), A. Louvel (100), Rodriguez Stan. (130), A. Marchetto (150), E. Caballero (150), G. Mentec (200), J. Szulc (200), A. Spiler (250), F. Bodenan (340), S. Hirsch (400), anonyme (Y.-B.) (450), A. Lopez-Garcia A. (450), R. Deloule (500), Henri Roth (750), Ange Labbé (1 000), L. Garcia-Manzano (1 000), Mme Y. Descroix (250).

FAMILLES :

Mmes : de Rosster (20), A. Chaillou (20), Garcia-Valéro (30).

40 F. — M. Bauters, R. Fonteneau, L. Levy-Caen, L. Gomez, MM. Bonneli-Guido, P. Elgyhen, L. Veniel.

65 et +. — Mmes V. Martinez (65), F. Mazzi (90), M. Mercader (100), Cl. Rousselot (140), J. Gruel (190), A. Castellani (200), Cl. Lemaître (200), J. Philippe (240), B. Rey (250), M. Frébault (250), MM. A. Perier (240), Girona Félix (300).

Mmes Simonin (20), S. Cazy (40), J. Marzelle (40), B. Cazenave (50), G. Ballu (90), M. C.-M. Plaziat (90), Mmes C. Georges (140), L. Dezoteux (150), N. Yebennes (160), Hélène Garcia (200), O. Alby (200), E. Charlat (250), M. A. Moreau (200), Mmes M. Périer (500), A. Peyre (2 200), D. Brassens (600), Puybouffat-Berrien (600).

MEMBRES BIENFAITEURS :

Mmes L. Torre (100), J. Frélat (100), M. Pougeade (150), A. Romain (200), M. Dautartras (500), Bontemps (500), J.-P. Coquand (700), Mme J. Prudhomme (1 000).

J.-Cl. Mallet (200), Secfra (4 000).